

À PROPOS NÉGO



Numéro 3 – Mai 2015

L'opinion publique

Notre contrat de travail est échu depuis maintenant deux mois et rien ne laisse croire que nous commencerons la prochaine année scolaire avec une nouvelle convention en poche. Il nous faudra donc être prêts à intensifier les moyens de pression afin de faire reconnaître notre autonomie professionnelle, de réussir à obtenir un peu d'oxygène dans ce réseau public malmené, bafoué, négligé et d'améliorer notre quotidien qui, on le sait, n'est pas toujours rose.

Nous devons aussi convaincre l'opinion publique. N'allons pas croire naïvement que nos dirigeants sont sensibles à l'opinion citoyenne! Mais l'opinion publique, c'est tout de même celle des gens qui éliront le prochain gouvernement, d'où l'importance de l'avoir de son bord. À la CSSMÎ, on l'a bien compris. À preuve : deux fois plutôt qu'une a-t-on tenté de museler les membres des conseils d'établissement en

demandant aux directions d'informer les membres des CE qu'il n'était pas de leur compétence de se prononcer au sujet des négociations. Dans certains cas, la tactique a fonctionné; dans d'autres, les parents ne se sont pas laissés intimider par cette tentative de la Commission de s'ingérer dans les affaires de l'école et ont adopté des résolutions en appui aux revendications enseignantes.

Au cours de l'été, vous aurez sûrement l'occasion de discuter des présentes négociations avec votre famille, vos amis, vos voisins. La plupart vous diront qu'ils sont tout à fait avec nous, qu'ils nous appuient, même. Dites-leur que nous avons justement besoin de leur aide.

Que les parents se lèvent et qu'ils le crient avec nous : l'école publique mérite mieux! Les profs méritent mieux!

Par Sylvie Turgeon

Rappel des actions des phases 1 et 2 votées en assemblée générale En vigueur jusqu'à la fin de juin 2015

Chandail

Toutes les enseignantes et tous les enseignants doivent avoir reçu un chandail à ce moment-ci. Conservez-le bien, la négociation n'est pas terminée. Portez-le dans les situations suivantes : les mardis, lors des rencontres collectives, des **formations** et des séances **de validation** à la CS. Portez-le même aux **séances d'affectation**!

Macarons, autocollants, vignettes électrostatiques

Nous avons reçu de nouveaux outils de mobilisation et de promotion. Faites-en la commande via syndicat@lesebl.ca.



Opération *On coupe dans le gras, fini le bénévolat* ou comment se limiter à nos 32 heures?

Comment s'en tenir à nos 32 heures de travail? La difficulté principale que nous rencontrons est que la participation à des comités et à des activités de toutes sortes a pris le dessus sur ce qui devrait être notre **tâche principale** qui est d'enseigner, de préparer des cours, de corriger et de remettre nos notes. Si nous voulons gagner **la bataille de la tâche pour la prochaine négo**, il faudra mettre le pied sur le frein, respecter notre horaire et éviter de se lancer dans des planifications d'activités et de sorties pour la prochaine année.

Suite à la page 2

Pour l'année 2015-2016, étant donné que nous serons toujours en négociation, il faudra recentrer notre horaire sur la semaine régulière et faire nos 32 heures selon notre amplitude du lundi au vendredi.

Premièrement, on s'inscrit uniquement aux comités conventionnés. Quels sont-ils?

- Le comité de consultation;
- Le comité EHDAA école;
- Tout autre comité relevant de la consultation : perfectionnement, normes et modalités, stagiaire, code de vie, grille-matière ou maquette.

Bien entendu, votre direction peut vous assigner... au risque de devoir composer avec des membres moins motivés.

Deuxièmement, on balise ainsi les activités pour l'année prochaine :

- Respect de l'amplitude pour chaque journée;
- Aucune planification d'activités à l'extérieur de la semaine régulière de travail;
- Respect des heures de dîner ainsi que du temps de « pause » entre les périodes.



Opération Piquetage hebdomadaire

Les actions de piquetage et de pique-nique vont très bien. Plusieurs rassemblements ont permis à des enseignantes et enseignants de manifester et de partager en collégialité avec du personnel enseignant de différents établissements.

Opération Ça va être votre fête

Les actions bruyantes pour perturber chacune des **réunions des commissaires** continuent. Surveillez le babillard syndical pour plus d'information.



Opération Notre injuste part

Au petit matin du 29 avril dernier, un « commando » de 11 enseignantes et enseignants a installé des banderoles devant chacun des établissements de la Commission scolaire. Malheureusement, la Commission scolaire a donné une directive d'enlever ce message qui, essentiellement, demandait davantage d'investissement gouvernemental dans les écoles publiques. Que faut-il penser? Nos dirigeants ne croient pas à l'importance d'investir plus dans l'école publique? Ont-ils déjà lancé la serviette? Vraisemblablement, il y a des décisions qui sont discutables. Il semble que les directions devaient faire enlever nos banderoles et les remettre aux personnes déléguées puisqu'elles nous appartiennent. Pourtant, dans presque tous les milieux, elles semblent avoir été jetées aux ordures. Si vous les avez récupérées, affichez-les sur un terrain privé.

Opération La bande des scribes

Pour le bulletin de fin d'année, les enseignantes et enseignants doivent remettre les **notes de façon manuscrite** à la personne déléguée qui se chargera de remettre l'ensemble des notes à la direction, et ce, **en groupe**. Nous n'ajoutons **aucun commentaire**. Une délégation doit donc être organisée dans chaque établissement pour ne pas laisser la responsabilité à une ou deux personnes. Ces notes doivent être remises à la **date prévue** dans chaque établissement.

L'évaluation des **compétences non disciplinaires** doit également être remise de façon **manuscrite**. Même si ces compétences sont évaluées à l'aide de commentaires, on doit les remettre puisqu'il ne s'agit pas uniquement d'un commentaire facultatif.

Il est possible d'adapter cette opération pour les enseignantes et les enseignants en EDA et en FP selon l'organisation de chaque centre.

Par Normand Marquis

Pour connaître toutes les activités syndicales en cours et à venir, suivez-nous sur Facebook ou sur notre site Internet (lesebl.ca).